

Programmes & fonds européens dans les Hautes- Pyrénées

**Journée de présentation des programmes
européens dans les Hautes-Pyrénées
19 juin 2008**

La politique régionale

Deux objectifs :

- Compétitivité régionale et emploi
FEDER & FSE
- Coopération Territoriale Européenne
FEDER

Compétitivité et emploi

FSE

Fonds Social Européen

Compétitivité et emploi

Volet régional 192 millions € pour renforcer l'emploi et développer les compétences en Midi-Pyrénées

- Axe 1 – Adaptation des travailleurs et des entreprises aux mutations économiques **(26%)**
- Axe 2 – Amélioration de l'accès à l'emploi des demandeurs d'emploi **(35%)**
- Axe 3 – Cohésion sociale, inclusion sociale et lutte contre les discriminations **(30%)**
- Axe 4 – Capital humain, mise en réseau innovation et transnationalité **(4,5%)**

Le FSE

- Axe 1 – Adaptation des travailleurs et des entreprises aux mutations économiques (50,2 millions €)
 1. Anticiper et gérer les mutations économiques (5 millions €)
 2. Agir sur le développement des compétences par la formation tout au long de la vie et l'amélioration de la qualification (34,2 millions €)
 3. Soutenir la création d'activité et promouvoir l'esprit d'entreprise (11 millions €)

Le FSE

- Axe 2 – Amélioration de l'accès à l'emploi des demandeurs d'emploi (67,9 millions €)
 1. Soutenir la modernisation du SPE pour une meilleure efficacité du fonctionnement du marché du travail (35,8 millions €)
 2. Développement des politiques actives du marché du travail pour faciliter l'accès et le retour à l'emploi des DE et leur mobilité notamment par la qualification (32,1 millions €)

Le FSE

- Axe 3 – Cohésion sociale, inclusion sociale et lutte contre les discriminations (58,5 millions €)
 1. Cohésion sociale (48,3 millions €)
 2. Inclusion sociale (6,9 millions €)
 3. Lutte contre les discriminations (3,3 millions €)

Le FSE

- Axe 4 – Capital humain et mise en réseau, innovation et transnationalité (8,7 millions €)
 1. Capital humain : adapter l'offre de formation et le système d'orientation (**4,5 millions €**)
 2. Développer les partenariats, la mise en réseau et les initiatives locales pour l'emploi et l'inclusion (**3,8 millions €**)
 3. Actions innovantes transnationales ou interrégionales (**0,35 millions €**)

Le FSE

Une gestion partagée par voie de conventions attributives de subventions globales :

- **Région Midi-Pyrénées** : 54,4 millions € (28,3% de la dotation régionale)
- **Départements** : 20 millions € (10,3%)
 - > Département des Hautes-Pyrénées : 2,236 millions €
- Structures intercommunales porteuse d'un **PLIE** : 14 millions €
 - > PLIE Tarbes Lourdes : 1,56 millions €